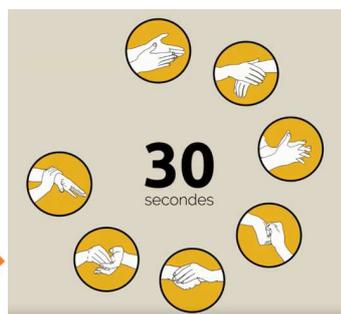
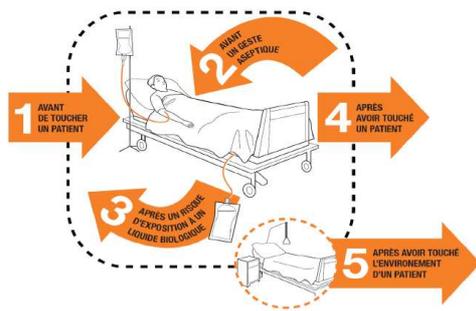


SHA, c'est entre vos mains !

Charte d'engagement des professionnels

L'hygiène des mains est une mesure essentielle de prévention des infections associées aux soins. C'est pourquoi en tant que professionnel, je m'engage :

- *En arrivant sur mon lieu de travail, de mes mains et poignets, les bijoux j'enlèverai*
 - *De ma tenue, les manches longues je bannirai*
 - *Les ongles courts et nus je garderai*
- *La friction, sans lavage préalable, je réaliserai (sauf pour la gale et le Clostridium difficile)*
- *La dose de produit et le temps de friction je respecterai*
 - *Jusqu'au séchage complet j'irai*
- *A chaque fois que nécessaire, une friction j'effectuerai*
 - ***Et toujours les SHA je privilégierai...***



Engagement pris le

à

Nom et Signature